



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
et de l'Aménagement  
Durables

service  
des Affaires Maritimes  
de Nouvelle-Calédonie

## DEMANDE DE DELIVRANCE PAR EQUIVALENCE DU PERMIS MER POUR LA CONDUITE EN MER DES NAVIRES DE PLAISANCE A MOTEUR

- Loi 2006-10 du 5 janvier 2006 relative à la sécurité et au développement des transports (Article 17)
- Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance (Article 5)
- Arrêté du 28 septembre 2007 relatif au permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, à l'agrément des établissements de formation et à la délivrance des autorisations d'enseigner

**PERMIS MER :**      CÔTIER / HAUTURIER / EXTENSION-HAUTURIER

**NOM :** M., Mme, Mlle (en capitales - suivi du nom d'époux s'il y a lieu)

**PRENOMS :** (au complet dans l'ordre de l'état-civil)

**N é ( c ) l e**                      J o u r                      M o i s                      A n n é e

Commune (pour les grandes villes n° d'arrondissement)

Département

Pour l'étranger : pays - Pour l'outre-mer : territoire

**ADRESSE :**                      - Rue

Code Postal

Commune

**Composition du dossier :**

- la présente demande signée
- l'attestation de réussite délivrée par les affaires maritimes de Nouvelle-Calédonie
- + le dossier complet d'inscription

**Je soussigné(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts.**

A ....., le .....

Signature